

MAIRIE DE MUTIGNY



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 JUIN 2022**

Présents : JC.CUGNET- C.DROMARD- C.FORT- MA.HUMBERT- C.LAPERSONNE- G.LHEUREUX- MC.REMY- M.ZIMMERLIN

Absente : C.BEGUINOT, pouvoir à C.LAPERSONNE

La réunion débute à 19h et le quorum est atteint.

1. **Proposition de M. Lallement d'acquérir des parcelles en prolongation de propriété** : actuellement, la commune n'est pas vendeur incluant les parcelles concernées par la demande.
2. **Mise en place de la nomenclature M57 à compter de janvier 2023** : destinée à être généralisée, la M57 va devenir la nomenclature comptable commune à toutes les collectives territoriales. A cette fin, il est demandé aux communes de changer leur nomenclature. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour basculer sur cette nomenclature dès l'année prochaine.
3. **Extinction nocturne de l'éclairage public** : suite à la phase de test mise en place dans la commune, et à l'absence de retour négatif, le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir l'extinction de l'éclairage entre minuit et 5h.
4. **Coupes de bois en forêt communale** : le conseil municipal n'approuve pas l'état d'assiette des coupes proposé par l'ONF pour l'année 2022 sur des parcelles dont l'état ne justifie pas une coupe immédiate.



5. **Aménagement de la route de Montflambert** : dans le cadre de la fin des travaux d'aménagement de voirie, et dans l'optique de limiter la vitesse sur cette route, le conseil entend aménager une zone 30 au niveau des habitations, un marquage au sol, se renseigne sur le tarif de radar pédagogique et réfléchit à l'opportunité de créer une piste cyclable.

Questions diverses :

1. **Fibre** : Losange va être recontacté pour le suivi de l'installation de la fibre dans la commune.
2. **Consommation de gaz des logements communaux** : des relevés des compteurs ont été effectués en 2021 et 2022 pour faire un état de la consommation et des coûts. Compte tenu de la hausse du prix de l'énergie, et de charges inférieures aux coûts de l'énergie, la commune envisage d'augmenter les charges locatives.
3. **Demande de M. Mme Sens-Salis** : une visite sur le terrain a été réalisée par une partie du conseil municipal pour visualiser les surfaces concernées, en vue de leur apporter une réponse, et de cibler la surface sur laquelle la discussion pourrait porter.

La séance est levée à 21h.

Le prochain conseil municipal se tiendra lundi 19 septembre à 18h30.

MAIRIE DE MUTIGNY



MAIRIE DE MUTIGNY

1 Place Garitan - 51160 Mutigny – Tél. : 03 26 52 31 37 – Courriel : mairie-mutigny@wanadoo.fr